



**HAL**  
open science

## La dimension patrimoniale des ressources territoriales : quel rôle dans les trajectoires de développement ?

H. François, Maud Hirczak, Nicolas Senil

### ► To cite this version:

H. François, Maud Hirczak, Nicolas Senil. La dimension patrimoniale des ressources territoriales : quel rôle dans les trajectoires de développement ?. Patrimoines, héritages et développement rural en Europe, Berger, A., Chevalier, P., Cortes, G., Dedeire, M. (eds), L'Harmattan, pp.21-44, 2010, Logiques sociales, 978-2-296-12652-7. hal-02597022

**HAL Id: hal-02597022**

**<https://hal.inrae.fr/hal-02597022v1>**

Submitted on 15 Jan 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License

**Hugues FRANCOIS**  
Docteur en sciences du territoire  
Terriscope - Cemagref  
Université Grenoble I  
hfrancois@terriscope.fr

**Maud HIRCZAK**  
Post-doctorante CNRS  
Laboratoire ART-Dev  
Université Montpellier III  
maud\_hirczak@hotmail.com

**Nicolas SENIL**  
Doctorant en géographie  
Cermosem - UMR PACTE Territoires  
Université Grenoble I  
nicolas\_senil@yahoo.fr

## **LA DIMENSION PATRIMONIALE DES RESSOURCES TERRITORIALES : QUEL ROLE DANS LES TRAJECTOIRES DE DEVELOP<sup>2</sup>PEMENT ?**

### **INTRODUCTION**

L'objectif de ce chapitre est de s'intéresser à l'interrelation entre patrimoine, ressource et développement territorial, *via* le rôle de la dimension patrimoniale des ressources territoriales et la construction des trajectoires locales de développement. En effet, le patrimoine est un objet de recherche singulier qui permet de renouveler le regard sur la question de la ressource et de mieux comprendre les modalités de mobilisation de la spécificité dans les modes de développement des territoires. La construction socioculturelle constitue le point de convergence des processus de patrimonialisation et de spécification des ressources, et contribue à renouveler notre lecture des dynamiques territoriales en dépassant la lecture classique en termes de dotation factorielle. Ce point de vue s'inscrit dans la continuité de la découverte de la « Troisième Italie » et plus généralement des « régions qui gagnent » (Benko et Lipietz, 1992) qui a donné naissance aux districts industriels, puis aux Systèmes Productifs Localisés, milieux innovateurs, clusters etc. (Courlet, 2008). Malgré des observations convergentes, la difficulté à faire émerger une grille de lecture commune pour des phénomènes particuliers est bien réelle.

Pour autant, ce type d'observation dans un premier temps réservé à la sphère industrielle a étendu son champ d'investigation à une diversité de contextes et de thématiques : le Système Touristique Localisé (Perret, 1992 ; François 2008), les Systèmes Agroalimentaires Localisés (Muchnik et *al.*, 2008) ou encore l'économie résidentielle (Davezies, 2004 ; Talandier, 2008). Plus largement, des approches se sont aussi développées en lien avec la problématique d'aménagement du territoire en zone rurale en développant par exemple les notions de rente de qualité territoriale (Lacroix et *al.*, 2000) et de panier de biens et de services (Hirczak et *al.*, 2008). La transition du monde industriel au monde rural est particulièrement marquée par l'émergence des Systèmes Ruraux Localisés (Landel et Senil, 2009).

La question qui se pose à l'économie territoriale est donc bien celle de la généralisation de ses réflexions, et dans cet objectif, la notion de ressource joue un rôle majeur. « L'école grenobloise » est pionnière en matière de réflexions sur cette dernière<sup>1</sup>, mais un grand nombre de travaux aussi bien en économie qu'en géographie s'y intéressent désormais autour d'objets de recherche très variés. La notion de ressource territoriale, associée au processus de construction des trajectoires de développement des territoires, contribue à renouveler la lecture du développement territorial, dont l'univers des possibles s'est ouvert aux ressources d'origine culturelle, ancrées dans l'histoire, et qui sont construites et révélées par les acteurs.

---

<sup>1</sup> Voir à ce sujet le colloque organisé en 2004 par le laboratoire Territoires au Centre d'études et de recherches sur les montagnes sèches et méditerranéennes (CERMOSEM, Mirabel – Ardèche) sur la notion de ressource territoriale.

Le vide laissé par un développement économique limité peut alors constituer de véritables atouts (Giraut, 2009) sous la forme de nouvelles formes de ressources inexploitées. Cette question a d'ailleurs été mise en débat lors des journées de réflexion organisées par le CERTU (Lacour, 2009). Ainsi, le modèle de développement spécifique s'affirme en contrepoint du modèle générique promu dans une optique économique classique. La spécificité est alors à relier au processus de patrimonialisation, elle est le fruit et la condition d'une histoire longue et de l'apprentissage collectif au sein du système de production territorial. Et, dans la lignée du GREMI, nous pensons que « *les ressources patrimoniales naturelles, historiques et socioculturelles peuvent, aussi bien que le progrès technique, générer de nouvelles formes de développement local* » (Maillat et Matteaccioli, 2004).

L'origine de ces réflexions se situe dans la proposition fondatrice de Colletis et Pecqueur (1993 ; 2004) de définition des ressources spécifiques, qui a ouvert un champ nouveau de réflexion concernant la révélation et l'activation de ces ressources. Dans cette optique, la notion de patrimoine et le processus de patrimonialisation associé constituent un éclairage nouveau quant à la nature de la ressource territoriale et à sa dynamique propre. Le détour par la dynamique patrimoniale permet ainsi de considérer la ressource territoriale (spécifique et révélée) comme une étape intermédiaire non marchande entre le passage de l'état de ressource à celui d'actif (François, Hirczak et Senil, 2006). Ce phasage souligne l'enjeu crucial qui se joue dans le passage entre patrimonialisation (de ressource spécifique à ressource territoriale) et valorisation (de ressource territoriale à actif territorial). Le patrimoine est donc vu comme une combinaison de ressources qui s'accumulent, une entité qui évolue dans le temps de façon non linéaire. Dans ce sens, ces processus interrogent plus largement les conditions de renouvellement des trajectoires territoriales et les phénomènes de récursivité entre révélation de ressources et contexte territorial.

Dans ce chapitre, il s'agit alors de questionner le rôle du patrimoine, à la fois dans la nature du développement spécifique et dans les modalités de diffusion de ce dernier. En quoi la nature patrimoniale des ressources limite-t-elle la diffusion du modèle de développement spécifique ? Quel est le rôle du patrimoine dans les trajectoires de développement local, et notamment dans les déterminations / inflexions éventuelles de celles-ci ?

Pour répondre à l'ensemble de ces interrogations ce chapitre s'articulera en trois temps. Tout d'abord, nous reviendrons sur l'évolution du patrimoine en tant que ressource pour les territoires ruraux. Puis, dans un second temps, nous verrons en quoi la dimension patrimoniale des ressources nous éclaire sur la nature même de celles-ci, et donc leur spécificité, notamment *via* le processus de révélation. Enfin, une troisième partie abordera la question des différentes trajectoires des ressources et de leur diffusabilité.

## **LA PLACE DU PATRIMOINE DANS LE DEVELOPPEMENT LOCAL**

Le patrimoine illustre parfaitement cette recherche de spécificité, puisqu'il est de plus en plus mobilisé aujourd'hui par les politiques publiques comme levier de développement. Néanmoins, tel n'a pas toujours été le cas, comme le suggère l'évolution même de cette notion. Ainsi, l'élargissement de son champ de définition s'est accompagné en parallèle d'une multiplication des outils de protection et de valorisation, que l'objectif soit explicite ou non.

### **1.1. Le glissement de la notion de patrimoine**

Si l'on se réfère aux historiens, la notion de patrimoine apparaît à la révolution. Evoqué depuis le moyen âge comme « ce qui vient du père », le patrimoine acquiert à cette occasion une dimension nationale et est considérée depuis en référence au bien commun. Dans le dictionnaire Larousse, le patrimoine est ainsi généralement défini comme « *bien, héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain* ». Cependant, derrière cette référence étendue, se cachent différentes acceptions qui ont fortement évolué depuis, en particulier au

cours du 20<sup>ème</sup> siècle. Construit au départ comme une catégorie juridique, ces évolutions lui ont surajouté une dimension politique, sociale et culturelle qui en a rendu l'appréhension d'autant plus difficile (notamment au niveau scientifique).

Depuis la loi de 1913 sur la protection des monuments historiques, la notion de patrimoine a connu en France un important élargissement. L'intégration progressive de la nature, avec la loi de 1930 sur la Protection des sites naturels et la création en 1960 des Parcs Nationaux en est un exemple. En 1959, la création du Ministère de la Culture participe de la nouvelle volonté de mieux faire connaître le patrimoine et d'élargir considérablement son champ. Malraux qui fût le premier à être nommé à la tête de ce ministère, souhaite alors y inscrire « *de la cathédrale à la petite cuillère* ». Pourtant, même si le patrimoine représentait un axe majeur de l'action ministérielle, il faut attendre 1978 pour que soit créée une direction du patrimoine qui participa largement à l'édiction d'un patrimoine « d'Etat » géré de manière centralisé.

Cependant, à partir des années 1970, de nombreux autres acteurs s'inscrivent dans ce champ patrimonial. Georges Henri Rivière, principal initiateur des écomusées, participa à l'émergence d'un nouveau regard sur le concept de musée et plus largement sur la notion de patrimoine. Les écomusées furent conçus au départ pour à la fois garder les traces des sociétés rurales en pleine mutation et pour raconter l'histoire des territoires. Ainsi, firent leur apparition comme patrimoine les objets de la vie quotidienne, l'architecture, les paysages, les savoir-faire ou encore les témoignages oraux. Le patrimoine jusqu'alors tourné essentiellement vers le monumental se trouva dès lors fortement élargi et diversifié. Cette évolution est due à l'émergence de nouveaux acteurs qui agissent en parallèle des services de l'Etat puisque celui-ci n'est plus le seul à définir le patrimoine. Aux services de l'inventaire sont venus se rajouter diverses associations locales qui firent que la nation n'est plus, aujourd'hui, l'unique référent patrimonial. Ce mouvement se concrétisa au niveau institutionnel en 1980 avec la création de la Mission du Patrimoine Ethnologique. Par ailleurs, on fait souvent référence à la fois au patrimoine culturel et au patrimoine naturel, la loi du 10 juillet 1976 sur la Protection de la nature précisant « *qu'il est du devoir de chacun de veiller à la sauvegarde du patrimoine naturel dans lequel il vit* ». C'est ainsi que pour reprendre l'expression de J-C. Lefeuvre, on passe « *de la protection de la nature à la gestion du patrimoine naturel* » (Lefeuvre, 1990), notamment face à l'émergence des problèmes environnementaux globaux (couche d'ozone, disparition d'espèces végétales et animales, pollutions diverses, déforestation, etc.).

Cet élargissement progressif du champ patrimonial, où de plus en plus d'objets se sont vu accorder le statut de patrimoine, amène de nombreux auteurs à qualifier la période actuelle comme étant celle du « tout patrimonial ». Dès lors, il devient difficile de trouver une unité à ce « *phénomène (qui) présente des visages extrêmement divers et parfois même contradictoires* » (Glevarac et Saez, 2002). Se pose donc aujourd'hui la question de la (re)définition de la notion de patrimoine. Pour M. Rautenberg, « *on sait ce qu'elle n'est pas ou plus : ce n'est plus la sélection/protection comme dans la tradition régaliennne du ministère de la Culture ; ce n'est plus de la simple construction de valeur par la distinction ; ce n'est pas vraiment la constitution d'un héritage* » (Rautenberg, 1998). Micoud y voit la constitution d'un « bien commun » auquel Guérin rajoute qu'il est hérité et « *que l'on se doit de transmettre* » (Guérin, 2002). Finalement, Rautenberg se représente le patrimoine comme un « *ensemble de repères transmissibles qui produisent un rapport social et culturel spécifique au temps* » (Rautenberg, 1998). Ici nous abordons donc le patrimoine comme étant l'ensemble des objets matériels et immatériels dont un groupe social particulier a hérité et qu'il se charge de transmettre.

Ce retour sur la notion de patrimoine et son évolution montre donc que celui-ci est depuis toujours lié à l'époque et aux acteurs qui s'inscrivent dans ses dynamiques. Le patrimoine est une véritable construction sociale érigée par des acteurs qui, de plus, procèdent depuis le présent, et dont les représentations et les usages ont profondément changé.

Ainsi, le patrimoine a longtemps été essentiellement perçu comme une cause de dépenses à laquelle l'Etat consentait pour des motifs historiques ou esthétiques, dans un devoir d'éducation et de mémoire. Pour assurer sa sauvegarde, la nation était prête à payer pour quelque chose qui se révélait souvent être « improductif ». Par ailleurs, les politiques de protection du patrimoine étaient essentiellement perçues comme contraignantes par les acteurs privés. Or depuis quelques décennies, cette conception a fortement évolué. Le patrimoine est de nos jours de plus en plus perçu comme potentiellement créateur de richesses ou, du moins, d'attractivité pour le territoire. Il s'est ainsi vu attribuer un rôle de plus en plus prégnant dans le développement local, ce glissement de considération se traduisant fortement dans l'adaptation des politiques publiques à ce changement : conçues au départ comme de simples outils de protection, elles engagent aujourd'hui des démarches de valorisation.

## **1.2. Les outils de l'aménagement du territoire en France**

Cette évolution se construit de manière concomitante avec le processus de décentralisation et de l'affirmation des collectivités locales comme force motrice du développement et de l'aménagement du territoire. Ainsi, ce changement de perspective ne peut se comprendre sans tenir compte de l'impérieuse nécessité pour des légitimités nouvellement décrétées de s'affirmer comme naturelles au-delà des contours administratifs. Si les compétences sont déléguées, qu'en est-il de la légitimité de leur exercice ? Cette question est d'autant plus prégnante des processus parallèles d'affirmation des patrimoines et collectivités locaux que les différents niveaux d'administration territoriale doivent s'affirmer les uns par rapport aux autres, et trouver une logique à leurs emboitements qui permettent l'action, et ne se limitant donc pas à de simples rapports d'échelle. La littérature scientifique est fournie de ce type d'exemples d'acteurs affirmant leur capacité d'action en revendiquant historicité et dimension patrimoniale (Palisse, 2006 ; Bencharif, 2004 ; Bleton-Ruget, 2004 ; Hertzog, 2004). Cette mobilisation croissante du patrimoine s'appuie, en même temps qu'elle les produit, sur différents outils d'aménagement du territoire. Nous distinguons ici deux grandes catégories d'instruments : ceux qui sont directement propres au « champ patrimonial », et ceux dont l'objectif de protection et/ou de valorisation est sous-jacent, quelque soit le patrimoine auquel on fait référence.

### *1.2.1. Les outils explicites*

Les premiers constituent des outils explicites qui proposent aux acteurs un véritable gradient de gestion patrimoniale allant de la protection à la valorisation. Les *Zones de Protection du Patrimoine Architectural Urbain (ZPPAUP)*, créées à l'occasion des premières lois de décentralisation menées en France en 1982 et 1983, sont issues d'une volonté d'accéder aux désirs des collectivités de gérer leur patrimoine et de participer à la co-définition, avec l'Etat, de leurs propres mesures de protection et de gestion. Mais si les premières d'entre elles se focalisaient surtout sur l'identification et la protection du patrimoine, les plus récentes se tournent vers la prise en compte des enjeux contemporains de gestion de l'espace et initient une réflexion sur le développement durable de ces zones, notamment en termes de valorisation. Cette politique représente un outil d'appropriation d'une fonction quasi-régalienne, la protection du « grand patrimoine ». Avec près de 600 zones mises en œuvre, les élus locaux ont montré leur capacité à faire leur cette logique et à se fixer eux-mêmes leur propre cadre d'intervention et leurs limites. Les *Villes et Pays d'Art et d'Histoire (VPAH)* constituent depuis 1985 un label donné aux collectivités territoriales qui souhaitent s'engager

dans une démarche croisée d'animation et de valorisation de leur patrimoine. Enfin, les *Pôles d'Economie du Patrimoine (PEP)*, initiés en 1994, sont nés d'une volonté de valoriser les gisements d'activités liés à l'engouement pour le patrimoine et d'en faire un véritable support de développement. Cette politique constitue l'aboutissement actuel des démarches transversales de valorisation du patrimoine. Pourtant, l'Etat n'a pas souhaité réitérer la démarche. Ces projets se sont alors retrouvés livrés à eux-mêmes, uniquement portés et soutenus par la dynamique locale, ce qui a eu pour conséquence d'en éteindre la plus grande majorité. Ainsi, alors que plus d'une trentaine de projets avaient été initialement labellisés, dix ans plus tard, seulement une petite dizaine étaient encore dynamiques. L'Etat ayant préféré dernièrement noyer la thématique patrimoine dans la procédure *Pôle d'Excellence Rurale (PER)*. Au final, ce sont plus d'un tiers des dossiers déposés qui mobilisaient cette notion, ce qui a d'ailleurs amené la DIACT à renommer son axe « Promotion des richesses naturelles, culturelles et touristiques » en « Valorisation du patrimoine naturel, culturel et touristique » (Landel et Senil, 2009).

### 1.2.2. Les outils implicites

Dans un objectif général d'appui sur une dimension patrimoniale forte, les seconds outils sont cependant plus implicites. *Les Parcs Naturels Régionaux (PNR)* considèrent le patrimoine comme un axe central de l'action entre valorisation et préservation. Il est une condition nécessaire et un élément constitutif des PNR puisque « peut être classé en parc naturel régional un territoire à l'équilibre fragile, au patrimoine naturel et culturel riche et menacé »<sup>2</sup>. Afin de valoriser le territoire, le label est décliné à un ensemble d'activités qui sont marquées par leur attachement territorial : « Produit du Parc », « Savoir-faire du Parc » ou encore « Accueil du Parc » qui « traduisent des valeurs fortes [...] : original, naturel, authentique, artisanal » (Marchand, 1999). Cette labellisation patrimoniale contraint les entrants (démarche de préservation) mais leur offre en retour une reconnaissance locale et territorialisée (valeur ajoutée) permise par un rapport de réciprocité entre les produits et le territoire (gagnant-gagnant). L'*Appellation d'Origine Contrôlée (AOC)* désigne depuis 1905 un produit typique, originaire d'un territoire spécifique, lui conférant une qualité intrinsèque fondée sur des caractéristiques territoriales non reproductibles. Par le lien au terroir, l'AOC institutionnalise alors aussi bien un patrimoine naturel (système herbager, race locale, paysage typique, alimentation à base de variétés céréalières locales...) que culturel (savoir-faire traditionnels, techniques de transformation comme de production...), et montre là aussi l'élargissement de la notion de patrimoine en intégrant des objets vivants. Ce patrimoine pris au sens large participe donc au processus de spécification des territoires, qui peuvent alors s'organiser autour d'une offre de produit mais également d'une « offre de site ». C'est le cas du « panier de biens » où émerge une offre de biens et de services territorialisés et complémentaires qui se valorisent mutuellement grâce à une coordination institutionnelle favorable permettant la captation d'une rente (Hirczak, et al., 2008).

Ainsi, en quelques décennies le patrimoine a acquis une fonction de développement, un statut de ressource. Cependant, au-delà de son intérêt économique, la mobilisation du patrimoine comme ressource des territoires interagit avec une dimension socioculturelle qui ne peut être ignorée. Le patrimoine ne peut donc pas être considéré comme une ressource banale, puisque comme le souligne Guérin (2001), « le patrimoine, parce qu'il se réfère aux héritages, crée la personnalité du territoire ». Par conséquent, le processus de patrimonialisation permet d'éclairer la nature même de la ressource, ce qui fait sa spécificité.

---

<sup>2</sup> Décret n°94-765 du 01/09/1994 pris pour l'application de l'article L.244-1 du code rural et relatif aux PNR.

## LE PROCESSUS DE PATRIMONIALISATION : DE LA SÉLECTION À LA VALORISATION DE LA RESSOURCE

Les géographes ont bien montré depuis l'article de Di Méo (1994) notamment, la proximité étroite des notions de patrimoine et de territoire. En se référant de manière identique à une nature matérielle et idéale, en asseyant leur force mémorielle (tout cela dans une double dimension sociale et spatiale) le patrimoine et le territoire possède une très forte « parenté conceptuelle ». Pour nous, cette parenté se cristallise dans la notion de ressource territoriale.

Cette dernière a une nature bien particulière, puisqu'elle possède une dimension patrimoniale qui est à la base même de sa spécificité. De fait, le patrimoine n'est pas qu'une simple ressource pour le développement, il est aussi, par définition, un moyen d'interroger la nature même des ressources et leurs processus de révélation *via* la patrimonialisation. Ce nouveau statut s'inscrit dans une longue maturation, depuis l'invention de la notion, le glissement vers la ressource s'est ainsi fait graduellement.

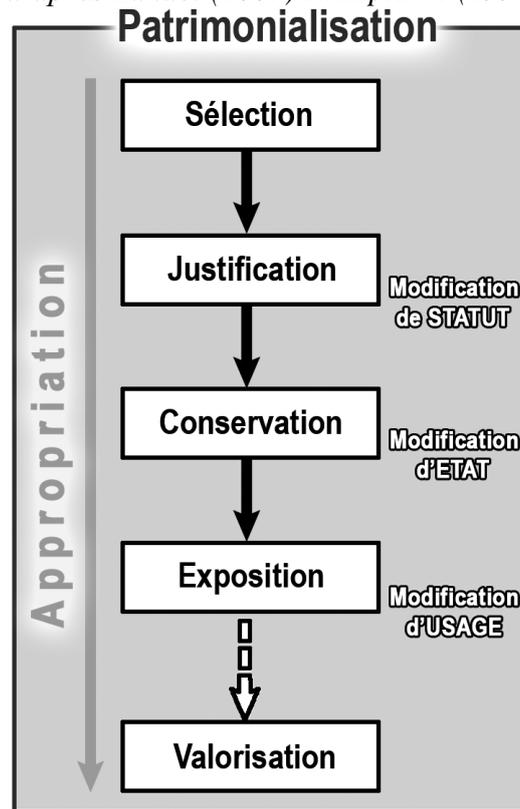
### 2.1. Le processus de patrimonialisation

L'intérêt de l'économiste pour les questions d'ordre patrimonial réside avant tout sur des considérations en termes de valeur (Greffé, 1990), et, de manière implicite de sa valorisation marchande, soit des processus de développement qui peuvent en découler. Les préoccupations en matière de durabilité ont également contribué à une mobilisation de la notion de patrimoine pour évoquer une forme de gestion de la ressource favorisant son renouvellement dans le prisme de la transmission intergénérationnelle (Peyrache-Gadeau, 2004). Du point de vue de la science régionale, la reconnaissance des fondations socioculturelles des dynamiques économiques conduit le chercheur à attribuer au patrimoine des fonctions qui dépassent une simple mise en marché ponctuelle pour interroger plus largement la trajectoire locale de développement (Barrère, 2005). Nous concernant, nous proposons de retenir le processus de patrimonialisation pour expliciter la mise en forme de la trajectoire territoriale au travers du temps privilégié qu'est la « révélation » des ressources territoriales (François, Hirczak et Senil, 2006).

Si le processus décrit par la figure n°1 ci-dessous n'est pas forcément linéaire et si chaque étape peut remettre en cause les étapes antérieures, son déroulement est itératif et chacune des étapes précédentes doit être réalisée avant de passer à la suivante. En effet, au fil du processus, l'objet, ou la ressource territoriale, érigé en patrimoine fait l'objet de transformations qui conditionnent le contenu des étapes précédentes.

- Le territoire peut-être considéré comme un ensemble de ressources territoriales à la construction desquelles il préside et qui, en retour, contribue à alimenter et à orienter la trajectoire de développement local. Les directions qui peuvent être prises (continuité ou inflexion) dépendent alors d'un processus de choix et de sélection dans le stock des ressources latentes, dans les divers objets potentiellement identifiables comme une forme de patrimoine.
- Afin de réaliser cette sélection, il est nécessaire de s'appuyer sur un discours de justification de son choix plutôt que d'un autre. La construction de ce discours implique un changement de regard sur l'objet, qui, auparavant « ordinaire », devient un élément remarquable du territoire. Cette étape implique donc une confrontation des représentations locales plus ou moins convergentes afin d'adopter un regard unifié. L'évolution qui se joue alors est celle d'un **changement de statut** (Faure, 2000).

Figure 1 : Les étapes de la patrimonialisation d'après Landel (2007) et Laplante (1992)



Source : François, Hirczak et Senil, 2006

- L'issue de ce processus de justification permet d'initier la nouvelle phase en fixant, par le discours, les contours des mesures de conservation (préservation, restauration ou encore réhabilitation) qui peuvent être entreprises afin de garantir la pérennité de l'objet ou de la ressource mise en patrimoine ; l'idée de transmission d'un certain état du patrimoine étant implicite. Le contenu de cette étape peut également conduire à la constitution d'un support physique pour des ressources immatérielles. La construction des produits agricoles en AOC contribue par exemple à arrêter les contours d'un produit agroalimentaire représentatif des savoir-faire locaux. La **modification d'état** participe ainsi directement à l'émergence de la dimension patrimoniale d'un objet ou à la reconnaissance d'une ressource territoriale en tant que telle.
- Enfin, le prolongement logique de ce processus consiste à élargir le champ de la reconnaissance de la dimension patrimoniale de l'objet à travers sa mise en exposition. Cette évolution concerne autant les populations locales que les acteurs externes au territoire concerné, constituant ainsi une reconnaissance de son altérité, de son identité. La patrimonialisation aboutie finalement à un **nouvel usage** de son objet.

## 2.2. La valorisation marchande : une étape optionnelle

Cette question de l'usage est d'autant plus importante qu'elle ouvre la voie à la dernière étape celle de la valorisation marchande qui constitue une forme de prolongement, voire d'aboutissement de la démarche d'exposition du patrimoine. Pour autant, cette phase n'est ni systématique, ni obligatoire. Eu égard à la nature socioculturelle sur substrat territorial, la révélation des ressources qui y sont construites peut être à la base d'un « circuit-court » qui,

sans emprunter le chemin de la valorisation, contribue néanmoins à façonner les trajectoires locales de développement. L'enjeu d'appropriation qui se joue en filigrane de l'ensemble de processus de patrimonialisation prend donc ici tout son sens dans la mesure où il préside aux modalités de construction territoriale associées à un objet patrimonialisé particulier. Il se joue également dans la phase optionnelle de la valorisation, mais il se trouve alors en tension avec une autre catégorie d'acteurs, ceux qui portent un regard depuis l'extérieur du territoire.

- **Arbitrage marchand.** Sans revenir sur des débats fondamentaux quant à la signification de la valeur, le double arbitrage que suppose la valorisation conduit logiquement à s'interroger sur les décalages qui peuvent apparaître entre la valeur d'usage de la ressource pour les acteurs du territoire et l'évaluation externe de la valeur marchande. Quelles peuvent être les conséquences d'une dépréciation de la ressource investie localement d'une valeur patrimoniale assise sur la mise en œuvre du processus complexe décrit précédemment ?
- **Temporalités divergentes.** Cette interrogation apparaît d'autant plus inéluctable que marché et patrimoine s'inscrivent dans des pas de temps différents. L'arbitrage marchand s'avère essentiellement conjoncturel, susceptible de changer à tout moment, alors que, par nature, le patrimoine implique l'idée de transmission et l'inscription dans le temps long. Dans quelle mesure un arbitrage favorable de la valeur marchande est-il, ou peut-il être, pérennisé ? Cela est-il du ressort des territoires valorisant leurs ressources territoriales ou cela dépend-il de facteurs externes, conjoncturels qui leur échappent ? Dans quelle mesure seront-ils contraints à se lancer dans une « course à la spécificité » et quelle en serait la viabilité ?
- **Reproductibilité limitée.** En effet, si la valorisation est optionnelle, elle peut également prendre différentes formes en fonction des ressources territoriales activées. Il en existe deux principales : soit des services qui contribuent à une mise en scène, soit des produits dont les attributs sont des représentations du patrimoine ou de ressources incorporées (principalement agroalimentaires, mais aussi artisanat ou productions manufacturées). *De facto*, pour cette dernière catégorie se pose la question des limites à la reproduction de biens singuliers, et donc des limites à leur marchandisation. De manière similaire, on peut s'interroger sur la multitude des produits qui peuvent potentiellement revendiquer leur spécificité au sein d'un même milieu de production. Qu'elle est alors la cohérence d'une offre combinée ?
- **Consommation contextualisée.** L'ancrage territorial constitue la base commune aux différents produits valorisant des ressources territoriales mais peut, justement à ce titre, constituer une contrainte pour leur mise en valeur. S'ils sont issus d'un territoire particulier, ces biens, et plus encore la mise en scène d'éléments immobilier exceptionnels, peuvent-ils en être détachés ? Quelle est l'importance des conditions de consommation par rapport au produit en tant que tel ? Leur ancrage spatial ne constitue-t-il pas une limite à l'expansion marchande de ce type de production (*i.e.* en dehors des circuits courts de commercialisation, point de salut ?) ?

Finalement, comme le souligne Landel (2007), le patrimoine exprime la spécificité puisque sa construction est dominée par des processus mettant en œuvre une relation entre des acteurs et le milieu. Le glissement de la notion de patrimoine montre que celui-ci est une ressource territoriale singulière qui questionne non seulement les mécanismes de spécificité, mais également les trajectoires de développement qui y sont, ou non, associées. Ainsi, les systèmes territoriaux vont se caractériser par la manière dont ils organisent la construction, la révélation

et la mobilisation plus générale de leurs ressources. Par conséquent, en fonction des enjeux et des décisions de chaque territoire, les trajectoires de développement vont être extrêmement variées.

## **VERS L'ADOPTION D'UN MODELE DE DEVELOPPEMENT SPECIFIQUE : QUELLES TRAJECTOIRES DE DEVELOPPEMENT ?**

Comme le rappelle Courlet (2008), les ressources ne sont plus considérées pour elles-mêmes, elles deviennent l'objet d'un processus de reproduction et de redéploiement par lequel la spécification des ressources prend forme et se renouvelle au fil du temps. Il s'agit donc bien d'une problématique de patrimonialisation qui est sous-jacente à celle des trajectoires de développement. Selon l'héritage laissé par le fonctionnement de l'économie (le territoire empreinte), le développement prend des directions différentes, en étant conditionné par l'existence d'un certain nombre d'objets (Kébir et Crevoisier, 2004). Ainsi, les processus économiques sont liés à la fois à l'héritage du passé et aux capacités présentes des acteurs à se projeter dans le futur (Courlet, 2008). La question qui se pose est donc celle de l'activation de ressources, et dans un premier temps de la possibilité de faire émerger, ou non, tel objet plutôt que tel autre.

Tel que nous l'avons abordé au sujet du processus de patrimonialisation, la dimension patrimoniale des ressources territoriales, si elle présente l'atout de la spécificité, soulève également de nombreuses interrogations face aux contraintes liées à sa valorisation (temporalités, reproduction et ancrage spatial). Dès lors, il convient d'approfondir le questionnement quant au déploiement, sur une diversité de situations locales, des outils et concepts du développement territorial. Quelle est la capacité de diffusion d'un modèle de développement spécifique, c'est-à-dire fondé sur la valorisation des ressources territoriales, au regard des trajectoires locales de développement préexistantes ? Entre autres, les réflexions menées sur la dimension patrimoniale des ressources territoriales mettent plus particulièrement en interrelation les modalités de construction des ressources avec celles de leur valorisation. Le croisement de ces deux dimensions, en opposant la nature générique ou spécifique de chacune d'entre elle, permet de construire la matrice ci-dessous (Hirczak, Senil et François, 2009). La réalisation de ces différentes modalités repose essentiellement sur la nature des acteurs impliqués et les jeux de leurs interrelations.

Comme le montre la figure 2, il est possible de différencier deux grandes familles de trajectoires selon que leurs modes de construction et de valorisation convergent ou divergent, impliquant alors une plus ou moins grande stabilité des trajectoires de développement. Ainsi, nous distinguons les dynamiques continues de celles que nous qualifions de modificatrices.

Figure 2 : Matrice des trajectoires de développement

		Modes de valorisation		
		Spécifique	Générique	
Modes de construction	Spécifique	Spécificité	Banalisation (appauvrissement)	Dynamiques continues
	Générique	Spécification (enrichissement)	Généricité	Dynamiques modificatrices

Source : Hirczak, Senil et François 2009

Les premières d'entre elles sont synonymes d'une certaine stabilité dans le changement. Du point de vue de la généricité, la stratégie suivie est celle de la compétitivité par les prix sur des marchés qui offrent des produits homogènes. Dans le cas de l'agriculture, cette offre est issue des politiques nationales et européennes d'intensification de la production qui réduisent l'activité à une fonction purement productive au sein de l'espace rural. Le domaine du tourisme de montagne, avec le standard des stations de troisième génération offre également un bon exemple de la dimension a-territoriale des biens et services génériques portée par le Plan Neige. Dans chacun de ces cas, l'acteur qui prime est un acteur extérieur au territoire qui contribue à orienter de manière uniforme les pratiques productives. Dans ce sens, les politiques publiques qui découlent de niveaux supra-locaux jouent un rôle déterminant que le marché vient compléter. En effet, l'arbitrage marchand prend ici toute sa mesure en tant que référentiel unique de détermination de la valeur des biens. Si elle est clairement délimitée, cette dynamique n'est pas pour autant irréversible. Au contraire, la territorialisation des pratiques génériques et des savoir-faire associés, voire spécifiés, peut, à terme, favoriser l'émergence d'un modèle de développement spécifique.

Celui-ci prend le contre-pied du modèle générique. Opposant le renouvellement à la reproductibilité (à l'identique) des ressources entrant dans le processus productif, l'objectif est de pérenniser le mode de développement. En favorisant l'identification des biens et services qui sont issus d'un processus de construction dans le temps long, il s'inscrit directement dans une optique patrimoniale. Par exemple, la rente de qualité territoriale ou le panier de biens et services cités précédemment, constituent de véritables atouts pour des dynamiques spécifiques liées aux produits agroalimentaires. Par ailleurs, du côté du tourisme de montagne, l'activité trouve elle aussi son pendant au modèle générique. Pour les territoires exclus du Plan neige, tel que le Queyras, se développe une forme de tourisme valorisant les activités locales, notamment l'artisanat et les savoir-faire autour de l'utilisation du bois. L'action des acteurs locaux, leur capacité à coordonner des processus productifs de natures variées pour faire prévaloir leur unité territoriale constitue un facteur crucial de mise en œuvre de ce mode développement. Cependant, dans ce secteur, l'agencement d'une diversité de prestations n'exclue pas un mode de développement hybride ; mais dans ce cas, le tourisme peut alors constituer, comme nous y reviendrons, une forme de vitrine commune à l'ensemble des offres présentes.

L'hybridation constitue le point de référence pour les trajectoires dites modificatrices.

Dans le cas de la spécification, la cohabitation de deux stratégies de développement trouve son origine dans la volonté des acteurs locaux de valoriser des ressources génériques sur un mode spécifique. Par exemple, les processus de néo-patrimonialisation se trouvent dans cette trajectoire : loin de créer de nouveaux patrimoines, ils imitent simplement le « déjà-là ». Ces processus mimétiques créent du flou identitaire et culturel qui artificialise le territoire, comme le montre entre autres Périgois (2006) avec le cas des villes moyennes qui mettent en scène du mobilier urbain faussement d'époque (lampadaires, vraies-fausses fontaines en pierre etc.). Ce type de mouvement conduit aussi à déclasser des lieux au départ authentiques.

Par ailleurs, les PNR s'inscrivent généralement dans ce type de stratégie. Au-delà de l'attribution directe de la marque « Parc » à une sélection de produits, la constitution en PNR contribue à la construction d'un cadre propice à une valorisation nouvelle de la spécificité. Procédant lui-même d'un périmètre nouveau, il fonde sa légitimité sur une démarche d'ancrage local reposant lui-même sur la mobilisation d'un discours patrimonial original (Palisse, 2006). L'identification de l'exceptionnalité territoriale qui en découle, et justifie le classement Parc, correspond, pour le tourisme, à un signal de reconnaissance pour une destination. Dans le cas des sports d'hiver, l'hybridation des ressources génériques et spécifiques se joue au niveau de la structuration de la filière neige au sein du périmètre du PNR. Son inscription dans un périmètre dépassant le cadre traditionnel de la station contribue alors à l'ancrage territorial de l'offre touristique, comme c'est le cas à Saint-Pierre-de-Chartreuse, station au cœur du PNR de Chartreuse. Pour autant cette « mise en scène », cette « contextualisation », doit toujours composer avec le poids de la filière et de son développement. L'offre « ski » sera-t-elle un jour directement considérée comme patrimoniale ?

Des processus de spécification s'observent encore plus directement dans le cas des productions agricoles du fait de leur lien, plus ou moins fort, au terroir. Par exemple, certains produits sous signe de qualité standard comme le Label Rouge ont recherché une reconnaissance en Indication Géographique Protégée (IGP) pour se démarquer des produits concurrents (cas de certaines productions avicoles). L'accent alors mis sur l'affichage de la spécificité et du territoire n'est pas sans soulever des interrogations quant à l'apparition de passagers clandestins alléguant d'un ancrage territorial factice. Ce dernier cas peut être illustré par le fromage Bresse Bleu (appelé aussi Bleu de Bresse). Il s'agit d'une marque commerciale qui laisse au consommateur le soin d'imaginer l'existence d'un lien entre le produit et un territoire par ailleurs reconnu pour d'autres productions (les volailles AOC), alors que le lait servant à sa fabrication n'est pas issu de la Bresse. Dans tous les cas présentés ci-dessus, la trajectoire de développement se construit autour de deux types de logiques qui peuvent être portés par les mêmes acteurs. Si la rationalité de la filière prime en premier lieu, le territoire est un moyen de renforcer les produits qui en sont issus par le biais de l'image territoriale, mais sans pour autant changer la nature des produits ni des pratiques productives. Le plus souvent, ce type de démarche repose sur des acteurs locaux et le risque d'émergence d'un passager clandestin découle surtout de logiques horizontales portées par une diversité d'acteurs.

Si les trajectoires de spécification montrent donc leurs limites dans la cohabitation avec les ressources génériques valorisées, ces limites reposent essentiellement sur la volonté des ressources génériques de se parer des atouts de la spécificité. Le cas du Bresse Bleu illustre bien le danger de banalisation qui pèse sur l'ensemble de l'offre agroalimentaire, notamment du fait de la capacité de communication d'un acteur industriel de première importance face à une constellation de petits producteurs. Plus généralement, le tourisme peut donc jouer ici un rôle de vitrine commune à l'ensemble des offres de biens et de services réunis au sein d'une même destination touristique. Cette position s'avère particulièrement propice à des cohabitations peu lisibles au regard de la spécificité affichée par l'offre. La lecture en est

d'autant plus difficile que la différenciation externe de l'offre touristique constitue un des critères premiers de son attractivité. *De facto*, en proposant une image partagée pour l'ensemble des produits associée à la localisation de l'acte de consommation, le tourisme joue un rôle d'opérateur des ressources du territoire (François, 2008), et favorise l'émergence de paniers de biens par exemple, mais qui peuvent prendre des contours divers (cf. *supra*). Dans le domaine des sports d'hiver, le phénomène de banalisation d'une offre « montagnarde » repose essentiellement sur l'affirmation d'une mode néo-régionale, parfois désignée comme tyrolo-savoyarde. Cela procède plus de la « disneylandisation » (Wozniak, 2006) que de la réelle spécificité des ressources mobilisées, mais rentre en concurrence directe avec des destinations ancrées sur des territoires de moyenne montagne. Ce type de stratégie qui consiste à adopter des pratiques de production standard tout en proposant un habillage nouveau se retrouve de manière encore plus criante dans l'agriculture quand elle touche des produits fortement liés à leur origine. A ce titre, l'affaire récente de la volonté d'utilisation par certains industriels du lait thermisé ou pasteurisé pour la fabrication de l'AOC « Camembert de Normandie » a fortement fait débat. Dans ce cas, comme pour l'ensemble des productions agroalimentaire traditionnelles, deux facteurs concourent à une trajectoire appauvrissante. En premier lieu, il s'agit des exigences en matière d'hygiène qui ne sont pas toujours accessibles pour certaines productions et pour les plus petites exploitations. En second lieu, la mise en place de cahier des charges repose aussi sur la sélection des variétés utilisées, ce qui participe de fait à en exclure d'autres (pourtant parfois aussi traditionnelles). Tout comme pour la spécification, les logiques mises face à face sont celles de la filière et de l'approche territoriale, mais le mouvement de mobilisation de ces forces est inverse. Il ne s'agit plus pour la filière de se parer des atouts territoriaux, mais au contraire, de les intégrer dans leur processus productif. Il en découle alors une normalisation du spécifique qui, de fait, devient un élément générique qui peut être reproduit et diffusé dans les pratiques productives au sein d'une filière. Dès lors, le jeu des acteurs est également un miroir de celui décrit précédemment, et repose le plus souvent sur des acteurs plus globaux, forts d'une vision horizontale reproductible dans une diversité de territoires.

## CONCLUSION

Enfin, comme le montre la matrice des trajectoires, nous sommes face à un équilibre toujours fragile : le spectre de la banalisation plane sur le développement spécifique, et la spécification du générique suppose une évolution radicale du modèle de développement, menacé par le risque de passagers clandestins. Dans ce contexte, le patrimoine peut constituer un véritable pilier, un référentiel partagé par les acteurs, sur lequel appuyer la trajectoire de développement local ou son inflexion. Support de l'identité locale, la dimension patrimoniale des ressources engage les dynamiques territoriales sur le long terme. Entre investissement dans le temps long et mobilisation ponctuelle du patrimoine en soutien à un modèle de développement émergent, nous sommes alors au cœur de l'ambiguïté qui née de la nature patrimoniale des ressources territoriales. Bien que le partage des valeurs puisse constituer un catalyseur puissant des processus de développement localisés, sa valorisation marchande peut également être un facteur d'incertitude majeur, engageant la dynamique locale à long terme.

Par conséquent, la mise en avant du développement spécifique comme modèle interroge *in fine* sa durabilité, notamment dans une optique de diffusion du modèle. En effet, la pérennité de la valorisation des ressources territoriales repose sur leur différenciation et leur non reproductibilité. En outre, la dimension patrimoniale implique une économie de la réutilisation, du recyclage. La force du modèle tient avant tout dans son ancrage territorial, facteur de segmentation de l'offre s'appuyant sur une image de niche propre au territoire

support des produits mis en marché. Finalement, les ressources et leur mode de valorisation font directement appel au contexte territorial, qui contribue aussi à dresser un certain nombre de limites à la généralisation des cas de développement fondés sur la spécificité. Dans quelle mesure le modèle de développement est-il lui-même reproductible ou s'inscrit-il lui-même comme un élément parmi d'autres au sein d'une diversité de trajectoires locales ? Est-il le fruit d'une construction ou peut-il être déclaré ? En la matière, il faut reconnaître le rôle important joué par la mise en œuvre de stratégies collectives comme gage d'une dynamique partagée (AOC par exemple, ou plus largement la formulation de projets de territoire). Pour autant, ce type de processus ne constitue pas une garantie : elle appelle des arbitrages majeurs quant au périmètre territorial impliqué afin d'atteindre un seuil critique pour la visibilité de l'offre spécifique (tout en préservant l'intégrité des biens et services offerts), et de limiter l'espace disponible pour d'éventuels passagers clandestins. En outre, une démarche proactive interroge la cohérence entre les contours qu'elle définit et ceux qui sont préexistants à l'image de certains territoires qui bénéficient déjà d'une reconnaissance externe forte.

Par ailleurs, économiquement, le déploiement du modèle, s'il demeure envisageable, reste tributaire de nombreux facteurs qui montrent l'importance des jeux d'acteurs sous-jacents. Localement, le partage des fruits du développement, sa diffusion locale, peut être favorisé par la mise en pratique de concepts tels que celui du panier de biens. Néanmoins, cela interroge la dimension environnementale de ce modèle. En effet, le contexte de consommation joue ici un rôle primordial, notamment pour fonder l'unité du panier, mais constitue aussi une arme à double tranchant. D'une part, il favorise les circuits-courts de commercialisation, mais, d'autre part, il n'a de sens que dans la confrontation, la différenciation, avec des produits sur un marché global. A l'heure des grands débats environnementaux où le transport est montré du doigt, comment continuer à mettre en avant un mode qui cristallise la différence pour engager l'acte d'achat et déclencher ainsi un déplacement géographique ? Déplacement qui peut se révéler double, soit le déplacement des consommateurs vers le lieu de production, soit le déplacement de produits fortement ancrés dans un territoire vers des marchés globaux, et dont l'impact croisé peut se révéler particulièrement négatif. Par conséquent, la réconciliation des territoires de l'offre et de la demande constitue un enjeu majeur pour les territoires ruraux dans les années à venir.

## BIBLIOGRAPHIE

- BARRERE C., 2005, « Les dynamiques économiques du patrimoine », in BARRERE C., BARTHELEMY D., NIEDDU M., VIVIEN F.D., *Réinventer le patrimoine*, L'Harmattan, Paris, pp.109-120.
- BENCHARIF L., 2004, *Quartiers, à vos mémoires !*, Journées du Cermosem « La notion de Ressource Territoriale », Le Pradel, 14-15 octobre 2004, 5 p.
- BENKO G., LIPIETZ A. (dir.), 1992, *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, PUF, Paris, 424 p.
- BLETON-RUGET A., 2004, « Histoire et patrimoine : la culture comme ressource territoriale », *Montagnes Méditerranéennes*, n°20, pp.75-78.
- COLLETIS G., PECQUEUR B., 1993, « Intégration des espaces et quasi intégration des firmes : vers de nouvelles logiques productives ? », *Revue d'économie régionale et urbaine*, n°3, pp.490-507.
- COLLETIS G., PECQUEUR B., 2004, *Révélation de ressources spécifiques et coordination située*, 4<sup>èmes</sup> journées de proximité, Marseille, 17 et 18 juin 2004, 15 p.
- COURLET C., 2008, *L'économie territoriale*, éd. PUG, 135 p.

- DAVEZIES L., 2004, « Temps de production et temps de consommation, les nouveaux aménageurs des territoires ? », *Futuribles*, n°295, 11 p.
- DI MEO G., 1994, « Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle », *Espaces et sociétés*, n°78, pp.16-34.
- FAURE M., 2000, *Du produit agricole à l'objet culturel: les processus de patrimonialisation des productions fromagères dans les Alpes du Nord*, Thèse de doctorat en sociologie-anthropologie, Université Lumière Lyon II, 409 p.+annexes.
- FRANCOIS H., 2008, « Durabilité des ressources territoriales et tourisme durable : vers quelle convergence ? », *Géographie, économie, société*, vol.10, n°1, pp.133-152.
- FRANCOIS H., HIRCZAK M., SENIL N., 2006, « Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°5, pp.683-700.
- GIRAUT F., 2009, « Innovation et territoires : les effets contradictoires de la marginalité », *Revue de Géographie Alpine*, vol. 97, n°1, pp.6-12. [<http://rga.revues.org/index783.html>].
- GLEVAREC N., SAEZ G., 2002, *Le patrimoine saisi par les associations*, La documentation française, Paris, 412 p.
- GREFFE X., 1990, *La valeur économique du patrimoine*, éd. Anthropos, Paris, 253 p.
- GUERIN J.P., 2001, « Patrimoine, patrimonialisation, enjeux géographiques », in: FOURNIER J. M. *Faire la géographie sociale aujourd'hui*, Actes du colloque de géographie sociale 18-19 novembre 1999, Les Documents de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines de Caen, n°14, pp.41-48.
- GUERIN M-A., 2002, « Patrimoines et territoires. Les conseils généraux et le patrimoine culturel, une mise en sens historique du territoire départemental », *Montagnes Méditerranéennes*, n°15, pp.55-60.
- HERTZOG A., 2004, « *Territoire patrimonialisé, culture territorialisée : musées et ressources territoriales en Picardie* », Journées du Cermosem « La notion de Ressource Territoriale », Le Pradel, 14-15 octobre 2004.
- HIRCZAK M., SENIL N., FRANCOIS H., 2009, « Développement local et durabilité dans les Alpes : la spécificité des ressources interrogées », in. A. Barthes et A. Sandoz (dir.). *Vie locale, ruralité, tourisme et paysages dans l'aire méditerranéo-alpine. Regards croisés franco-slovènes sur la durabilité*, éd. Université de Provence, pp.198-212.
- HIRCZAK M., MOALLA M., MOLLARD A., PECQUEUR B., RAMBONILAZA M., VOLLET D., 2008, « Le modèle du panier de biens : quelle généralisation », *Economie Rurale*, n°308, pp.55-70.
- KEBIR L. et CREVOISIER O., 2004, « Dynamiques des ressources et milieux innovateurs », in. CAMAGNI R., MAILLAT D., MATTEACCIOLI A. (éds), *Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local*, EDES, Neuchâtel, pp. 261-290.
- LACOUR C., 2009, « L'économie territoriale aujourd'hui. Les enjeux et échelles territoriales, les apports de la théorie et de la pratique », Compte rendu du séminaire CERTU – Lyon, 9 avril 2009, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°3, pp.627-632.
- LACROIX A., MOLLARD A. et PECQUEUR B., 2000, « Origine et produits de qualité territoriale : du signal à l'attribut ? » *Revue d'économie régionale et urbaine*, n°4, pp.683-706.
- LANDEL P-A., 2007, « Invention de patrimoines et construction des territoires », in. GUMUCHIAN H., PECQUEUR B., *La ressource territoriale*, Economica, pp.157-177.
- LANDEL P.A. et SENIL N., 2009, « Patrimoine et territoires, les nouvelles ressources du développement », *Développement durable et territoires*, Dossier 12 : Identités, patrimoines collectifs et développement soutenable, [<http://developpementdurable.revues.org/index7563.htm>].

- LAPLANTE M., 1992, « Le patrimoine en tant qu'attraction touristique: histoire, possibilités et limites », in. NEYRET R., *Le patrimoine atout du développement*, Presses Universitaires de Lyon, coll. Transversales, pp.49-61.
- LEFEUVRE J-C., 1990, « De la protection de la nature à la gestion du patrimoine naturel », in. JEUDY H-P. (éd.), *Patrimoines en folie*, éd. MSH, Paris, pp.29-75.
- MAILLAT D., MATTEACCIOLI A., 2004, « Préface », in: CAMAGNI R., MAILLAT D., MATTEACCIOLI A. (éds.), *Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local*, Neuchâtel, EDES, pp.1-15.
- MARCHAND P. (dir.), 1999, *Les Parcs Naturels Régionaux*, éd. Gallimard, coll. Guides Gallimard, Paris, 304 p.
- MUCHNIK J., PICHOT J-P., RAWSKI C., SANZ CANADA J., TORRES SALCIDO G. (coord.), 2008, « Systèmes agroalimentaires localisés », *Cahiers Agricultures*, numéro spécial, n°6, vol.17, 132 p.
- PALISSE M., 2006, *Les Bauges : entre projets institutionnels et dynamiques locales : patrimoines, territoires et nouveaux lieux du politique*, Thèse de doctorat en sociologie-anthropologie, Université Lyon II, 416 p.
- PERIGOIS S., 2006, « Signes et artefacts. L'inscription spatiale de temporalités à travers les figures de la patrimonialisation des petites villes », *EspacesTemps.net* [<http://espacestems.net/document1963.html>].
- PERRET J., 1992, *Le développement touristique local : les stations de sport d'hiver*, Thèse de doctorat en économie du développement, Université Grenoble II, 337 p.
- PEYRACHE-GADEAU V., 2004, « Ressources patrimoniales – milieux innovateurs, variation des durabilités des territoires », *Montagnes méditerranéennes*, n°20, pp.7-19.
- RAUTENBERG M., 1998, « Revisiter les lieux et les temps : figures de la mémoire et du patrimoine », *Ruralia*, n°3 [<http://ruralia.revues.org/document75.html>].
- TALANDIER M., 2008, « Une autre géographie du développement rural : une approche par les revenus », *Geocarrefour*, vol.83, n°4, pp.259-267.
- WOZNIAK M., 2006, *L'architecture dans l'aventure des sports d'hiver. Stations de Tarentaise, 1945-2000*, Comp'act, Fondation pour l'Action Culturelle Internationale en Montagne (FACIM) / Société savoissienne d'histoire et d'archéologie, Chambéry, 239 p.